

tain sens, il y a là preuve certaine de corruption, tout comme si l'on avait vu l'argent passer dans le gousset de l'électeur corrompu. Eh quoi ! si l'on trouve un cadavre la tête percée d'une balle, est-il nécessaire qu'on ait vu la balle pour savoir que la mort a été causée par un coup de feu ?

M. DAVIS (Saskatchewan) : Parlez-nous du scandale du Pacifique !

M. POPE : Inutile, mon honorable ami ne pourrait en comprendre l'explication. Il peut être bon juge en cigares, mais non du scandale du Pacifique.

Voici ce que je voudrais graver dans l'esprit de la Chambre. Le public canadien doit être éduqué contre cette puissance de corruption qui, malgré tout ce que peuvent dire les membres de la droite, est le plus grand mal qui puisse pénétrer une nation, que ce soit le peuple de ce pays ou un autre, peu importe. Tout membre de cette Chambre qui a acheté son mandat comprendra la vérité de ces paroles. Il fait beau de dire au milieu d'une élection : "Je vais me faire élire à tout prix !" Mais celui-là qui se rend ensuite ici pour prétendre à l'honneur de représentant du peuple, sent qu'il ne mérite aucun honneur, parce que cet honneur, il l'a acheté et payé. Vous avez abaissé la population de votre comté et du Canada tout entier au niveau auquel vous placez le bétail ou tout article qui s'achète, et voilà pourquoi je me lève en cette Chambre pour dénoncer la combinaison de gouvernements comme malsaine et nuisible aux meilleurs intérêts du public. Peu importe le parti qui opère cette combinaison de gouvernements, la chose est contraire aux meilleurs intérêts et au progrès du pays, contraire à la bonne législation et à la morale.

Laissez-moi ajouter que notre ancien chef, le très honorable sir John Macdonald, ne l'a jamais tolérée. M. l'Orateur, il y a eu parfois, dans les différentes provinces, des gouvernements amis du sien, mais jamais il n'a permis l'ajournement de ce parlement-ci pour permettre à ses membres de prendre part aux élections provinciales, jamais il n'a laissé ses ministres se porter en différentes parties du Canada pour dire : "Nous venons ici comme ministres fédéraux pour manipuler vos élections provinciales." Il a toujours dénoncé pareille conduite. Il disait que le peuple canadien ne la supporterait pas.

Nous avons un exemple des mauvais effets de ce système dans l'élection concernant le plébiscite récemment soumis. Les rapports d'abord reçus de la province de Québec donnaient une majorité d'environ 45,000 voix contre la prohibition en cette province. Toutes les autres provinces parurent avoir virtuellement les diverses majorités qu'elles ont encore aujourd'hui. Je sais que des membres de la droite étaient particulièrement désireux de savoir d'une façon précise quel serait le résultat dans Québec à la fermeture des bureaux, et qu'ils avaient pris

toutes les dispositions voulues pour obtenir immédiatement les rapports du vote des différentes provinces. Or, ces rapports donnaient une majorité de 45,000 voix contre la prohibition dans Québec, et cependant, aujourd'hui, on constate que cette majorité, par des moyens occultes, a été grossie jusqu'à 92,000 ou 93,000 voix. Le vote donné n'a jamais pu produire cette majorité, et je suis prêt à prouver que des milliers de ces prétendus votants ne se sont jamais rendus aux bureaux.

Eh bien ! qui a produit ce résultat ? Est-ce le soi-disant parti des fabricants ou sont-ce les fabricants de liqueurs ? Nullement. Ces gens-là n'ont fait aucune lutte. Sont-ce les partisans de la tempérance qui auraient voté contre leur cause ? Pas dans une grande mesure. Alors, où aller chercher la manipulation qui a produit ce changement du résultat ? Il faut aller chercher tout de suite dans l'organisation libérale de la province de Québec, dirigée par trois ministres fédéraux, et nulle part ailleurs.

Le premier ministre lui-même a dit au peuple : "La prohibition aura l'effet de vous faire payer \$2 par tête de la population, comprenant les hommes, les femmes et les enfants." Et où a-t-il dit cela ? Dans une province où, plus que partout ailleurs au Canada, ces remarques devraient avoir la plus grande influence possible, et à ceux qu'il prétend représenter au plus haut degré.

Une VOIX : Qui a dit cela ?

M. POPE : Le très honorable premier ministre. Il a dit : "Il vous faudra payer \$2 chacun, hommes, femmes et enfants, pour prix de la prohibition." Mais, à ma porte même—car je n'ai pas pris part à cette élection, si ce n'est par mon vote,—m'adressant à la population française et lui demandant comment elle allait voter, on me répondit : "Nous allons voter contre la prohibition." Je demandai pourquoi, et l'on me dit : "Parce que sir Wilfrid Laurier le veut. Il nous a dit que ça nous coûterait tant si nous votions autrement."

L'honorable ministre du Revenu de l'intérieur (sir Henri Joly de Lotbinière) n'est pas un homme qui paraît dissipé, et personne ne le prendrait pour un homme disposé à faire acte d'une énergie soudaine. Mais c'est ce qui est arrivé. Il s'est rendu dans son comté, et y est arrivé le dimanche ; —il est probable qu'il avait peur de ne pas y arriver assez tôt. Il a prononcé un discours devant ses électeurs, et a dit : Je sais que vous m'attendez, que vous désirez beaucoup m'entendre et que, quand une grande question publique comme celle-ci surgit devant vous, je dois venir et vous donner mon avis. Mon avis est celui-ci : opposez vous à la prohibition.

Maintenant, l'honorable ministre est un homme prudent, un homme qui ne s'excite pas, un homme qui demeure calme même sous le feu. Il ne s'est jamais départi du